

## [Text]

9% of private shore workers is 45 out of 534; and 12% of service inspectors is 12 out of a population of 128.

Drug use is lower: 0.1% of commercial pilots is 9 out of 8,681; 0.3% of Transport Canada airside drivers equals 7 drivers out of 2,300; 2% of the public fleet represents 48 out of 2,400; and 0.8% of truck drivers represents 800 drivers out of a population of 100,000.

In summary, our survey results indicate that only three groupings are reported as free of alcohol and drug use. These are shown on the chart.

• 1055

Finally, while there are other aspects to the survey, we thought that a slide on reactions to testing for alcohol and drugs was warranted, given the interest in this issue.

A majority of respondents support testing when safety is at risk, in circumstances of an accident investigation, an annual medical check-up, when an employee is returning to work after a treatment program for alcohol or drug abuse, and when management believes an employee is abusing alcohol or drugs.

There was less support, but still some, in some cases, for testing when a worker is applying for a new job, a transfer or a promotion, for testing upon return to work after a leave of absence or lay-off, and for testing at random, regardless of the situation.

From the preceding results, it became clear that we needed to develop a comprehensive strategy to address substance use in safety-sensitive positions in the Canadian transportation system.

The remainder of the presentation focuses on the strategy announced by Minister Lewis on March 16. The purpose of the strategy is to establish a comprehensive series of measures to prevent and remedy substance use in safety-sensitive positions in Canadian transportation. More specifically, the strategy seeks:

- to maintain and enhance the safety of the Canadian transportation system and to ensure that safety is not compromised in the future;

## [Translation]

pilotes d'un effectif de 8,681; 0,5 p. 100 des pilotes privés représente environ 188 pilotes d'un effectif de 37,500; 0,7 p. 100 des contrôleurs de la circulation aérienne représente environ 11 contrôleurs d'un effectif de 1,584; 9 p. 100 du personnel non navigant du secteur maritime privé représente 45 travailleurs d'un effectif de 534; et 12 p. 100 des inspecteurs du secteur du transport terrestre représente 12 inspecteurs d'un effectif de 128.

Dans le cas des drogues, les taux de consommation sont beaucoup plus bas: 0,1 p. 100 des pilotes professionnels représentent environ 9 pilotes d'un effectif de 8,681; 0,3 p. 100 des conducteurs de véhicule côté piste de Transports Canada représentent 7 conducteurs d'un effectif de 2,300; 2 p. 100 des travailleurs de la flotte publique représente 48 travailleurs d'un effectif de 2,400; et 0,8 p. 100 des conducteurs de camion représente 800 conducteurs d'un effectif 100,000.

En somme, selon les résultats de cette enquête, il n'y a que trois catégories professionnelles où on ne retrouve aucune consommation d'alcool ou de drogues. Elles sont indiquées au tableau.

Enfin, bien que l'étude comporte d'autres aspects, nous avons pensé qu'une diapositive sur les réactions suscitées par les tests de dépistage de l'alcool et des drogues était de mise étant donné l'intérêt que revêt la question.

La majorité des personnes interrogées sont en faveur de la tenue de tests de dépistage lorsque la sécurité est compromise et ce, dans le cadre d'une enquête sur un accident, à l'occasion d'un examen médical annuel, lorsqu'un employé revient au travail après une cure de désintoxication et lorsque la direction croit qu'un employé abuse de l'alcool ou des drogues.

On constate qu'il y a moins d'appui, mais qu'il existe tout de même un appui dans certains cas, pour la tenue de tests de dépistage à l'occasion d'une demande d'emploi, d'une mutation ou d'une promotion, pour la tenue de tests au moment du retour au travail après un congé ou une mise en disponibilité et pour la tenue de tests comportant un élément d'imprévu, peu importe la situation.

Ces résultats démontrent clairement que nous devrions élaborer une stratégie complète afin de nous attaquer à la situation de la consommation d'alcool et de drogues par les titulaires de postes reliés à la sécurité dans le réseau des transports au Canada.

La partie suivante de cet exposé portera sur la stratégie annoncée le 16 mars dernier par le ministre Lewis. La stratégie a pour but d'établir une série complète de mesures visant à décourager la consommation d'alcool et de drogues chez les titulaires de postes reliés à la sécurité dans le secteur des transports ainsi qu'à remédier aux situations d'abus. Elle vise plus précisément à:

- maintenir et améliorer la sécurité du réseau de transport au Canada et assurer que cette sécurité ne soit pas compromise